



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École des Deux-Moulins*

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le  
13 février 2024 à 18 h 30 au gymnase de la bâtisse Parc-Orléans

**ÉTAIENT PRÉSENTS-ES**

Madame Émilie Gagné, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
Madame Isabelle L'Écuyer, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans  
Madame Isabelle Lacroix, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans  
Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans

Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher  
Monsieur Gabriel Fontaine, membre parent bâtisse du Rucher  
Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher  
Madame Joanie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher  
Madame Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher

**ÉTAIT ABSENTE**

Monsieur Maxime Perreault, membre parent bâtisse Parc-Orléans  
Madame Mélissa Boucher Tremblay, technicienne au service de garde bâtisse Parc-Orléans  
Madame Marie-Noël Bédard, membre parent bâtisse du Rucher  
Madame Nancy Hurens, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Monsieur Martin Lavallée, directeur  
Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe  
Monsieur Patrick Gaudreault, membre de la communauté Loisirs Bourassa  
Madame Marie-Josée Gagnon, représentante de la communauté  
Madame Vanessa Boisvert, parent de la bâtisse du Rucher  
Madame Geneviève Doré, parent de la bâtisse du Rucher



*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Julie Villeneuve, présidente, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour et il est proposé d'y ajouter en 7.8 le point « *Élection d'un membre de la communauté* ».

Madame Julie Villeneuve, présidente, propose que l'ordre du jour de la séance du Conseil d'établissement soit adopté avec l'ajout proposé.

**CÉ # 23-24-12**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023**

Les membres mentionnent avoir pris connaissance du procès-verbal.

Madame Julie Villeneuve, présidente, propose que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 3 octobre 2023 soit adopté.

**CÉ # 23-24-13**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



*Procès-verbal*  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
*de l'École des Deux-Moulins*

**4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023**

**SUIVIS EFFECTUÉS :**

- Organisme gouvernementale (Accompagnement Québec) pour accompagner les nouveaux arrivants, Mme Julie Villeneuve, présidente, a remis les coordonnées d'un organisme à la direction.
- *Aider son enfant.com*, un abonnement CSS a été pris. Le mot de passe a été transmis aux parents.
- Ludothèque : début janvier des classeurs ont été livrés. La méthode de prêt est à mettre en place d'ici la fin des classes.
- Projet d'ici la fin de l'année pour des outils technologiques.
- Politique alimentaire : Madame Marie-Noëlle, membre parent étant absente, le projet est en branle, mais pas de détails pour l'instant.
- Classe multi-niveau, une lettre aux parents sera envoyée, à la prochaine rentrée scolaire, aux parents qui ont un enfant en classe multi-niveau.

**5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Un parent de la bâtisse du Rucher questionne le fonctionnement des diners. Celui-ci s'interroge sur le temps disponible aux enfants pour manger. Il semble que ce soit très court. Le parent demande si une réflexion est faite à savoir si autre chose peut être fait ?

La direction explique que le Service de garde est à court d'éducateurs depuis le début de l'année et qu'il faut appliquer un plan de contingence, c'est-à-dire faire deux périodes de diners en conformité avec les ratios. Un membre parent propose de revoir la possibilité d'une équipe volante.

M. Patric Gaudreau, directeur des Loisirs Bourassa, présente ses activités :

- Il y aura une fête de quartier ce samedi 17 février de 13 h à 16 h. La thématique sera une Kermesse.
- Le préau de 30 x 30 sera fait cet été. (phase 1, juste le préau). Pour la phase 2, Mme Julie Villeneuve, présidente, indique que ce serait intéressant d'impliquer le personnel de l'école.

Camp de jour, les infos sortiront probablement la semaine prochaine. Les inscriptions seront le 15 avril à 18 h.



*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins*

**1. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)**

Il n'y a aucun sujet traité à ce point.

**2. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS**

**7.1 Projet éducatif de l'école 2023-2027 (art. 37 et 109)**

Le projet éducatif devait être adopté en décembre 2023. Considérant la grève l'automne dernier, l'adoption est reportée à avril 2024.

Cette année, le comité s'est rencontré trois fois. Les enjeux et les objectifs de réussite ainsi que du bien-être ont été convenus en équipe école. Celle-ci s'entend aussi sur l'orientation de renforcer notre culture collaborative pour atteindre nos intentions. De plus, la programmation éducative du Service de garde devra s'aligner sur les objectifs du programme.

**7.2 ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (ART. 95)**

La direction présente le budget 2023-2024

Concernant le budget du SDG, depuis quelques années, il y a un surplus de dépenses en surcroît de travail au niveau des salaires qui n'étaient pas prévus au budget de l'école. La direction devra éclaircir cette situation

CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement adopte le budget de l'école proposé par la direction et qu'elle le soumet à l'approbation du Centre de Services scolaires;

IL EST PROPOSÉ par Madame Émilie Gagné, membre parent, que le budget soit adopté tel que déposé.

**CÉ # 23-24-14**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



*Procès-verbal*  
*du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*  
*de l'École des Deux-Moulins*

**7.3 APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2024-2025 (ART. 86 ET 89)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, a transmis le document de référence « *Répartition des matières 2024-2025* » aux membres du conseil. Il nous renseigne sur les points suivants :

- Grilles-matières sont identiques à l'année scolaire 2023-2024.
- L'organisation scolaire 2024-2025 devrait être identique à celle de l'année scolaire 2023-2024.

Madame Isabelle Desgagnés, membre enseignante, propose que la grille des matières 2024-2025 soit adoptée.

CÉ # 23-24-15

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**7.4 APPROBATION DES MESURES BUDGÉTAIRES SPÉCIFIQUES DU MEES (ART.66)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, a transmis les documents « *Mesures budgétaires spécifiques MEES 2023-2024* » aux membres du conseil.

Faits saillants :

- Explication des différentes mesures.
- Présentation de l'utilisation des mesures en 2023-2024.
- La majorité des sommes seront dépensées. L'indisponibilité des ressources humaines expliquera les sommes non dépensées.
- La résolution du conseil sera envoyée au ministère.

Madame Isabelle L'Écuyer, membre parent, propose l'adoption des « *Mesures budgétaires spécifiques du ministère* ».

CÉ # 23-24-16

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



*Procès-verbal*  
*du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*  
*de l'École des Deux-Moulins*

**7.5 CONSULTATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (ART. 79)**

Monsieur Martin Lavallée, directeur, a transmis le document « *Projet critères de sélection de la direction* », aux membres du conseil.

Il proposé d'y ajouter le critère suivant pour l'année scolaire 2024-2025 :  
*Assurer une stabilité pour la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif et des autres projets à venir telle la cour d'école.*

Madame Isabelle Desgagnés, membre enseignante, propose que les critères de sélection de la direction soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 23-24-17

**7.6 SORTIES SCOLAIRES / VOYAGE DE FIN D'ANNÉE (ART. 87)**

La direction dépose le projet des sorties scolaires ainsi que le projet de voyage des élèves de 6e année de la bâtisse du Rucher.

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement approuve la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les propositions prévues aux articles 84, 87 (activités éducatives) et 88 sont élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école;

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Conseil d'établissement peut, au nom de la Commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par dons, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités;



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins**

**CÉ # 23-24-18**

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Giguère, représentante du personnel de soutien, que les activités et sorties éducatives planifiées par l'équipe-école des Deux-Moulins soient approuvées telles qu'elles furent présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**7.7 PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE**

Les commentaires ont été envoyés au fournisseur (Photos Repensées) pour 24-25. Les secrétaires montent dossier pour voir les possibilités.

**7.8 ÉLECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Considérant qu'il n'y a personne disponible au Patro de Charlesbourg de disponible cette année pour siéger à titre de membre de la communauté;

Il est proposé par Mme Julie Villeneuve, présidente, que Madame Marie-Josée Gagnon qui s'était présenté lors de l'AGA siège à titre de membre de la communauté.

**CÉ # 23-24-19**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

Il y a eu une analyse à l'intersection des Rues de l'Entraide et du Centenaire. Il y aura l'installation de stops, d'un trottoir le long de la 8<sup>e</sup> Avenue.

Journée sans ma voiture en octobre. Des bracelets réfléchissants ont été remis aux six groupes du préscolaire.

Nous sommes en attente des subventions suivantes :

- 3 000 \$ de la Ville de Québec
- 1 500 \$ du Conseil de Quartier des Jésuites



*Procès-verbal*  
*du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*  
*de l'École des Deux-Moulins*

- soumission d'accès transport viable (nouvelle subvention de piétons Québec)

Il y aura une animation gratuite pour les 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> année (4 groupes). Toute l'école aura une formation à la mi-mai. Voir avec l'OPP si on peut faire revenir l'organisme « *Jamais sans mon casque* ».

Le chemin entre Parc terrasse bon-air et Rucher (rencontre avec la ville ce vendredi).

Il est demandé à la direction de relancé pour la subvention pour le rack à vélo (défi Cubes Énergie).

Le camion de vidange a recommencé à passer le lundi matin. La présidente fera un suivi auprès de la Ville de Québec. **SUIVI**

**4. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE**

Les plans préliminaires sont terminés et les demandes comité de subventions au ministère sont transmises. Malheureusement, considérant l'application de la Mesure ministérielle 15310 concernant la gestion des surplus des Centres de services scolaires, le projet a été mis sur la glace et reporté à 2026. Le Comité de répartition des ressources du CSS se penchera sur une orientation corporative de l'utilisation des surplus. Une rencontre est prévue à ce sujet le 18 mars prochain.

**5. DOSSIER DE L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS**

Le projet de moniteur de langue est reconduit pour l'an prochain.



*Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Deux-Moulins*

**6. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

La demande d'installation d'un téléphone fixe a été finalisée à la bâtisse du Rucher. L'installation devrait se faire cette semaine.

**7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENT**

Madame Émilie Gagné, représentante au Comité de parents du CSS nous partage les faits saillants de la dernière rencontre :

- Elle a eu l'opportunité de partager notre rentrée scolaire concernant les élèves issus de l'immigration (situation propre au bas de Charlesbourg).
- Présentation du « *Volet parents* » en accompagnement tout au long de l'année pour les aider.
- Il y a eu la présentation des nouvelles écoles
- Il y a eu la présentation du protecteur national de l'élève.
- Il a été discuté de la sécurité dans le transport scolaire.

**8. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Julie Villeneuve explique aux membres qu'elle utilisera un autre canevas pour compléter le rapport annuel du Conseil d'établissement. L'an prochain, le conseil pourra avoir un outil pour poursuivre les dossiers.

**9. INFORMATION DE LA DIRECTION**

La direction explique aux membres que le budget de l'école a reçu du MEQ une allocation de 144 000 \$ pour la mise en place du « *Plan de rattrapage* » pour mettre en place du tutorat après les heures de classe, l'ajout de service en francisation et toute forme de soutien ou d'aide aux enseignants sur les heures de classes. Une reddition de compte sera à faire à la fin de l'année.



*Procès-verbal*  
*du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*  
*de l'École des Deux-Moulins*

**1. QUESTIONS DES MEMBRES**

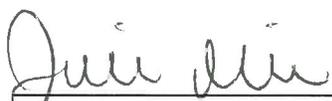
Il n'y a aucune question des membres.

**2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Julie Villeneuve, parent Parc-Orléans, propose la levée de la rencontre à 20 h 42, secondée par Madame Isabelle Desgagnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 23-24-20

  
Julie Villeneuve, présidente

  
Martin Lavallée, directeur

**PROCHAINE RENCONTRE : Mardi 9 avril 2024**